

Évaluation des interventions des entreprises d'insertion – Rapport de synthèse

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) – Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et du suivi de la performance

2013

Faits saillants

- Ce rapport d'évaluation produit par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) repose notamment sur des éléments d'analyse coût-avantage et une enquête auprès de 1636 participants en entreprises d'insertion au Québec.
- Il estime que, avec des coûts totaux moyens par participant s'élevant à 17 542 \$ et des bénéfices annuels moyens de 3 352 \$ par participant pour la société, l'intervention, pour être rentable, devrait avoir des effets positifs sur les participants pendant plus de six ans.

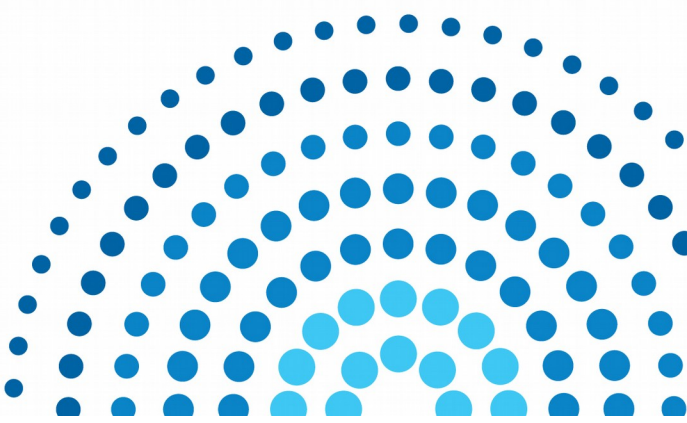
Résumé

Le MESS, qui finance en partie les entreprises d'insertion à travers un programme d'Emploi-Québec, a publié, en 2013, une évaluation de leurs interventions. Cette étude, mandatée dès 2003, s'appuie sur une collecte de données effectuée auprès de 1636 participants entre 2007 et 2009 (p. x). En plus d'offrir une évaluation du fonctionnement de ces entreprises et un portrait de leurs participants, l'étude a permis d'évaluer les effets intermédiaires et ultimes observés sur les participants.

Ainsi, 4 mois après avoir commencé leur emploi, les participants attribuent de nombreux effets bénéfiques à leur expérience : « ils se sentent mieux soutenus par leur supérieur ou supérieure, s'identifient davantage à leur travail, et sont globalement plus satisfaits de leur expérience de travail en entreprise d'insertion que de leurs expériences de travail antérieures (p. xii). »

Une enquête téléphonique réalisée 17 mois en moyenne après la fin de l'emploi en entreprise d'insertion, qui a permis de rejoindre 667 participants, révèle que la plupart de ces effets bénéfiques subsistent après la fin du parcours d'insertion : « ainsi, comparativement aux non-participants, ils ont, en moyenne, davantage augmenté le nombre d'heures travaillées (224 heures de plus) et leur revenu d'emploi (2 913 \$ de plus) entre l'année précédant la participation et celle suivant la participation » (p. xiii).

Une analyse coût-avantage conclut en estimant que, avec des coûts totaux moyens par participant s'élevant à 17 542\$ et des bénéfices annuels moyens de 3 352 \$ par participant pour la société, l'intervention, pour être rentable, devrait avoir des effets pendant plus de six ans (pp. xiii-xiv). L'attribution d'effets durant une si longue période demeure difficile à démontrer.





Mise en perspective

La modélisation employée par le MESS ne permet pas de prouver, hors de tout doute, qu'un tel programme est bénéfique pour la société ou non. Il faut cependant mentionner que le modèle utilisé dans ce cas-ci ne tient pas compte « du retour aux études chez les participants ni des retombées économiques des activités des entreprises d'insertion à titre d'entreprises de l'économie sociale » (p. ix). Cela appelle donc à des démarches futures qui pourront être plus exhaustives dans la considération des coûts et des avantages non seulement économiques mais également sociaux et environnementaux.

Il est également possible, concernant le secteur des entreprises d'insertion au Québec, de consulter les études de [Comeau \(2011\)](#) et [Delorme \(2015\)](#).

Ce résumé a été rédigé par le TIESS en janvier 2018 dans le cadre d'un projet sur l'évaluation et la mesure d'impact social en économie sociale. Pour en apprendre davantage sur ce sujet, rendez-vous sur :

www.tiess.ca

